



CHARGÉ DU PATRIMOINE CULTUREL

SERVICES À LA POPULATION

Culture et patrimoine

Définition : Dans le cadre de la compétence culturelle du Pays, met en œuvre le cadre réglementaire et conduit des actions dans une discipline donnée, en faveur de la protection, de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel polynésien

AUTRES APPELLATIONS :

- Historien
- Historien de l'art
- Anthropologue
- Archéologue
- Ethnologue
- Muséologue
- Musicologue
- Linguiste
- Conservateur
- Régisseur d'œuvres
- Chargé des collections
- Technicien du patrimoine culturel
- Assistant du patrimoine culturel

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Préservation, protection et conservation du fonds patrimonial
- Enrichissement d'un fonds patrimonial
- Conduite et participation à des programmes de recherche, d'étude et d'enquête
- Transmission et valorisation du fonds patrimonial

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Evolution des politiques et des pratiques culturelles
- Sensibilité accrue aux questions de valorisation, de transmission, de préservation et de conservation du patrimoine
- Intégration des questions patrimoniales aux politiques éducatives
- Evolution de la fréquentation touristique endogène et exogène
- Evolution réglementaire (code du patrimoine matériel et immatériel)
- Evolution des technologies de l'information et de la communication

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe et interne avec conditions de diplômes

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Disponibilité (horaires variables)
Travail en extérieur
Déplacements fréquents sur les sites (sur l'ensemble de la Polynésie ou à l'étranger)



COMPÉTENCES

Savoir-Faire

Savoirs

PRÉSERVATION, PROTECTION ET CONSERVATION DU FONDS PATRIMONIAL

- Proposer un programme de transmission des savoir-faire, de restauration, de classement des sites
 - Organiser et conduire des opérations d'archéologie préventive (cellules archéologie-histoire et ethnologie)
 - Conduire, réaliser ou commander des études d'impact et délivrer des avis dans le cadre des procédures de permis de construire ou d'aménagement (cellules archéologie-histoire et ethnologie)
 - Contrôler et suivre des opérations de recherches archéologiques programmées
 - Superviser, assister ou conduire des opérations de restauration patrimoniale
 - Planifier des visites d'état des lieux des sites et dresser des constats d'état de conservation
 - Récoler les collections patrimoniales
 - Contrôler les conditions techniques et le respect des normes de conservation des fonds patrimoniaux
 - Réglementer et contrôler les conditions d'accès, de consultation et de manipulation des fonds patrimoniaux
 - Proposer des dispositions relatives à la sécurité des publics et des fonds patrimoniaux
 - Contribuer à la définition et à l'évolution réglementaire du code du patrimoine culturel
- Cadre réglementaire et technique de l'archéologie préventive
 - Codes de l'aménagement et de l'environnement
 - Techniques et normes de récolement
 - Règlement intérieur des établissements patrimoniaux
 - Techniques, normes, matériels et équipements de conservation du patrimoine
 - Techniques et normes de stockage et de présentation des fonds patrimoniaux
 - Réglementation et procédures des recherches archéologiques programmées

ENRICHISSEMENT D'UN FONDS PATRIMONIAL

- Proposer des programmes d'acquisition d'œuvres, de site, de recueil des témoignages vivants
 - Expertiser l'opportunité des offres de don au vu de la politique d'acquisition patrimoniale du service ou de l'établissement
 - Engager les procédures d'acquisition, d'acceptation des dons, de prêt ou de dépôt
 - Inventorier le fonds patrimonial (rédaction des fiches techniques, renseignement des bases de données)
 - Entretenir une veille scientifique et technique
 - Suivre les évolutions du marché de l'art
- Techniques et normes d'inventaire
 - Techniques d'expertise
 - Connaissance des ressources matérielles et immatérielles
 - Marché de l'art et cotation des œuvres
 - Droit de la propriété

CONDUITE ET PARTICIPATION À DES PROGRAMMES DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET D'ENQUÊTE

- Déterminer et faire valider un programme de recherche, d'études et d'enquête
 - Répondre à des appels à projets de conduite ou de participation à des programmes et conventionner avec l'entité porteuse du projet
 - Etablir un cahier des charges scientifiques et techniques
 - Identifier et planifier les ressources financières, techniques et humaines nécessaires au projet
 - Collecter et recueillir des données : recherches bibliographiques, diagnostics, prospections et enquêtes de terrain, entretiens, etc.
 - Coordonner des équipes de recherche pluridisciplinaires
 - Etudier, analyser et transcrire des données orales ou écrites
 - Exploiter et diffuser des résultats de recherche, d'étude et d'enquête (publications et conférences)
 - Initier et exploiter les résultats des enquêtes d'opinion pour évaluer et mesurer les actions mises en œuvre en matière de valorisation du patrimoine
- Patrimoine culturel matériel et immatériel polynésien
 - Techniques de recueil de données
 - Techniques d'études spécialisées : anthropologie et sociologie, archéologie, ethnologie, muséologie, histoire, musicologie, linguistiques, arts, beaux arts, etc.
 - Réseaux et ressources scientifiques et techniques
 - Sciences humaines, sociales
 - Procédures de conventionnement
 - Conduite de projet



Savoir-Faire

Savoirs



TRANSMISSION ET VALORISATION DU FONDS PATRIMONIAL

- Participer à la définition de la politique de médiation culturelle (publics cibles, tarification, communication, etc.) de l'établissement patrimonial ou du service
 - Concevoir, organiser, animer et participer à des expositions, conférences, séminaires, visites, etc.
 - Répondre ou participer à des demandes d'expertise
 - Conduire des actions de médiation culturelle
 - Assurer l'information et la communication sur les connaissances patrimoniales
 - Rédiger des rapports internes et des publications à caractère scientifique et technique
 - Produire ou valider des ressources multimédia et des supports pédagogiques
 - Organiser les conditions d'accueil et d'information des publics
 - Proposer des actions de mise en valeur des sites culturels et naturels
- Evolution des pratiques culturelles
 - Techniques et supports de communication
 - Techniques rédactionnelles
 - Langues polynésiennes et étrangères
 - Techniques et principes de la médiation culturelle

